



Association pour la Promotion d'activités ludiques, artistiques et culturelles

A l'occasion de la 8ème édition des « Accroch'cœur » de Montpellier, l'association Clap'Arts lance un appel à candidatures pour sélectionner 16 artistes qui réaliseront chacun 1 toile grand format (1500 x 1800mm).

Cette exposition s'inscrit dans le cadre de l'animation culturelle du cœur de ville de Montpellier ; Ces 16 toiles seront accrochées dans les rues de l'Ecusson, de juin à septembre, proposant ainsi un parcours aux visiteurs, sorte de découverte artistique conjuguant street-art et sky-art.

L'objectif de cette manifestation des « Accroch'cœur » est d'une part, de permettre aux visiteurs, le temps d'une promenade, de découvrir des lieux emblématiques du patrimoine de Montpellier et d'autre part, de mettre en avant le travail de talentueux artistes plasticiens.

Pour la seconde année, un vote en ligne permettra de décerner le « Prix du Public » à l'auteur de la toile ayant reçu le plus grand nombre de suffrages. Le lauréat de ce concours se verra gratifié d'un bon d'achat chez notre partenaire « Le géant des Beaux Arts »

Le plus de l'édition 2019 : La boutique de notre site « Claparts.fr » permettra aux artistes le désirant de mettre en vente leur toile à un prix librement fixé par l'artiste.

Enfin, actualité oblige – le thème de l'année est « Le climat ».

Nous accueillerons et examinerons toutes candidatures d'artistes peintres, artistes du numérique, photographes... !

Vous trouverez tous renseignements utiles sur notre site <https://claparts.fr> ainsi que le document nécessaire à votre inscription.



DATES A RETENIR
Clôture des inscriptions : 28/2/19
Distribution toiles vierges : mi-mars
Remise des toiles terminées : Au plus tard le 20 Mai
Décrochage début Septembre 2019



Association pour la Promotion d'activités ludiques, artistiques et culturelles

Les artistes peintres sélectionnés devront peindre une toile souple d'environ 1500X1800 mm, sur le thème du « Climat ». Cette toile leur sera fournie par l'association Clap'Arts. Celle-ci devra être retournée à l'association terminée, au plus tard le 20 mai 2019, pour accrochage début juin. **Chaque artiste devra fournir une photo de bonne qualité de son œuvre terminée, ainsi qu'un texte de présentation de ce travail.**

Les artistes du numérique sélectionnés devront fournir un fichier numérique de leur œuvre destinée à être tirée sur une bache aux mêmes dimensions (1500x1800). Les caractéristiques techniques de ce fichier leur seront données mi-mars.

Le vernissage de cette exposition aura lieu le samedi 15 juin à 11h30. Les artistes seront invités à présenter leur travail lors de la déambulation. Leur présence sera donc vivement souhaitée. Un apéritif convivial sera offert à cette occasion.

Amis artistes, Vos toiles pourront être proposées à la vente, si vous le désirez sur la boutique de notre site <https://claparts.fr>

Conditions de Participation

La date limite d'inscription est fixée au 28 février 2019.

Pour permettre au comité de sélection de statuer sur les candidatures, nous vous remercions de nous faire parvenir **par courrier** (à l'adresse ci-dessous) **trois photos** de votre travail récent, si possible de réalisations en grand format, et de nous communiquer l'adresse d'un site ou blog sur lequel vos créations sont visibles.

Tout candidat devra joindre à son dossier deux chèques à l'ordre de Clap'Arts.

Le 1^{er} en règlement de son adhésion 2019 (15€)

Le 2nd en règlement de la participation aux frais de fourniture des supports :

Pour les artistes peintres 25 € pour la fourniture de la toile

Pour les artistes du numérique 50 € pour le support et le tirage.

Les éventuels frais de port seront à la charge de l'artiste (10 € par envoi en France métropolitaine)

Le comité de sélection se réunira dès la clôture des inscriptions.

Vos chèques vous seront retournés et ne seront donc pas encaissés si votre candidature n'est pas retenue.

Merci de joindre une enveloppe, suffisamment grande et timbrée, libellée à vos nom et adresse pour retour des dossiers et de vos chèques. En l'absence de celle-ci les dossiers ne seront pas retournés et les chèques détruits.

Cette participation donne droit :

- A la remise d'une toile vierge d'environ Hauteur 1500mm Largeur 1800mm avec œillets d'accrochage pour les artistes peintres, ou au tirage sur support similaire pour les artistes du numérique.
- A l'inscription sur le catalogue de notre site et sur la plaquette publicitaire.

Les œuvres restent votre propriété. L'association ne saurait être tenue responsable du vol, de la perte ou de quelque dégradation de l'œuvre.



Association pour la Promotion d'activités ludiques, artistiques et culturelles

Fiche d'inscription 2019

Nom, Prénom :

Pseudo :

Adresse postale :

@ Mail :

Site internet :

Téléphone :

Joindre :

un chèque de 15€ à l'ordre de Clap'Arts, correspondant à votre adhésion à l'association Clap'Arts pour l'année 2019.

Un chèque de 25 € pour les artistes peintres ou 50 € pour les artistes du numérique.

L'association ne saurait être tenue responsable du vol, de la perte ou de quelque dégradation de l'œuvre.

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales relatives à cette exposition et les accepter.

Signature :

Date :